

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 41

Séance du 09 JUILLET 2001
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 36

Tous les délégués, sauf

Mme GESANG, M. HOCH, PREVOT (excusés) qui étaient représentés
respectivement par Mme GEMUND, Mme RICHTER et M. FEIG,
MM. STEINER, HELMER E., GOETZ, ZINCK, MEYER J. P. (excusés)

DEL. N° 97/2001

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA REALISATION DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DU PATRIMOINE

- VU sa délibération du 4 septembre 2000 par laquelle le Bureau du Conseil Communautaire décide d'instaurer une aide communautaire à l'entretien du patrimoine ancien

le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité moins 1 voix contre, d'attribuer, au titre de l'opération d'entretien des bâtiments d'intérêt patrimonial, les aides suivantes :

Crépis

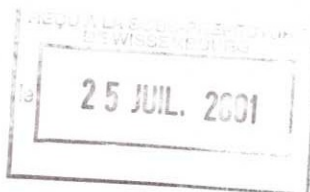
- . 5 000 F (250 m² x 20 F) à Mlle Geneviève WINLING (FORSTHEIM)
- . 3 000 F (150 m² x 20 F) limité à 10 % du montant TTC des travaux réalisés, soit 2 551,52 F, à M. ou Mme Gérard KIEFFER (LAUBACH)
- . 5 100 F (255 m² x 20 F) à M. ou Mme Jean-Philippe KRAEMER (DURRENBACH)

Crépis et peinture

2 880 F (144 m² x 20 F) crépis
2 160 F (144 m² x 15 F) peinture
soit un total de 5 040 F limité à 10 % du montant TTC des travaux réalisés, soit 3 863, 73 F à M. ou Mme Roland ASIMUS (WALBOURG)

2 680 F (134 m² x 20 F) crépis
540 F (36 m² x 15 F) peinture
soit un total de 3 220 F à M. ou Mme Jacques STEUER (ESCHBACH)

1 400 F (70 m² x 20 F) crépis
2 565 F (171 m² x 15 F) peinture
soit un total de 3 965 F à M. ou Mme Jean-Louis WALTHER (WINGEN)



Pour copie conforme
DURRENBACH, le 16 juillet 2001
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL

